

Le pouvoir exécutif

3.2

La Couronne

3.2.1

L'article 9 de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique (1867) porte que «le gouvernement et le pouvoir exécutif, au Canada, seront attribués à la reine». Les fonctions de la Couronne (c'est-à-dire l'exécutif formel représenté par la reine) – sensiblement les mêmes que celles de la Couronne par rapport au gouvernement britannique – sont exercées au Canada par le gouverneur général.

Le Souverain. Depuis la Confédération le Canada a eu six souverains: Victoria, Édouard VII, Georges V, Édouard VIII, Georges VI et Élisabeth II. La souveraine actuelle n'est pas seulement reine du Canada, mais aussi chef d'État d'autres pays du Commonwealth et dirigeante officielle de ce dernier. Son titre pour le Canada, adopté par le Parlement et établi par proclamation royale le 28 mai 1953, est: Élisabeth Deux, par la grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni, du Canada et de ses autres royaumes et territoires, Chef du Commonwealth, Défenseur de la Foi.

De temps à autre, la reine s'acquitte elle-même des fonctions de la Couronne à l'égard du Canada, par exemple la nomination du gouverneur général, qu'elle fait sur l'avis du premier ministre du Canada. Lors d'une visite royale, la reine peut participer à des cérémonies où elle est normalement représentée par le gouverneur, par exemple l'ouverture du Parlement ou la proclamation d'une amnistie générale.

Le gouverneur général est le représentant de la Couronne au Canada. Le très honorable Edward Schreyer, 22^e gouverneur général depuis la Confédération, a été nommé par la reine Élisabeth le 7 décembre 1978 et est entré en fonction le 21 janvier 1979. Constitutionnellement, la reine du Canada est le chef de l'État canadien, mais le gouverneur général remplit ce rôle en son nom. Les nouvelles lettres patentes émises sous le grand sceau du Canada le 1^{er} octobre 1947 autorisent et habilite le gouverneur général «à exercer, sur l'avis de ses ministres canadiens, tous les pouvoirs et prérogatives de Sa Majesté en ce qui concerne le Canada».

Voici les noms des gouverneurs généraux du Canada depuis la Confédération, et la date de leur entrée en fonction:

Le vicomte Monck de Ballytrammon, 1^{er} juillet 1867
 Le baron Lisgar de Lisgar et Bailieborough, 2 février 1869
 Le comte de Dufferin, 25 juin 1872
 Le marquis de Lorne, 25 novembre 1878
 Le marquis de Lansdowne, 23 octobre 1883
 Le baron Stanley de Preston, 11 juin 1888
 Le comte d'Aberdeen, 18 septembre 1893
 Le comte de Minto, 12 novembre 1898
 Le comte Grey, 10 décembre 1904
 S.A.R. le maréchal duc de Connaught, 13 octobre 1911
 Le duc de Devonshire, 11 novembre 1916
 Le général baron Byng de Vimy, 11 août 1921
 Le vicomte Willingdon de Ratton, 2 octobre 1926
 Le comte de Bessborough, 4 avril 1931
 Le baron Tweedsmuir d'Elsfield, 2 novembre 1935
 Le major-général comte d'Athlone, 21 juin 1940
 Le maréchal vicomte Alexander de Tunis, 12 avril 1946
 Le très honorable Vincent Massey, 28 février 1952
 Le général le très honorable Georges-P. Vanier, 15 septembre 1959
 Le très honorable Roland Michener, 17 avril 1967
 Le très honorable Jules Léger, 14 janvier 1974
 Le très honorable Edward Schreyer, 21 janvier 1979.

L'une des plus importantes attributions du gouverneur général consiste à faire en sorte que le pays ait toujours un gouvernement. Si le poste de premier ministre devient